



Paris, le 12 janvier 2023

En grève dès le 19 janvier pour le retrait de la réforme des retraites

La Première Ministre a annoncé ce 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et notamment les personnels de l'éducation. La dégradation des conditions de travail, les sureffectifs, les réformes incessantes augmentent la pénibilité du travail, particulièrement dans les fins de carrières. Les personnels de l'éducation, dont les salaires sont maintenus à des niveaux très insuffisants, en particulier les AED, AESH ou agent-es de catégorie C, vont devoir travailler plus longtemps et voir leurs pensions déjà trop faibles une nouvelle fois amputées, dans un contexte d'inflation.

Le report de l'âge et l'allongement de la durée de cotisation renforcent également les inégalités femmes-hommes : dans notre secteur, composé à 73% de femmes, les effets de décote et les inégalités de pensions seront encore aggravés. Porter plus rapidement à 43 ans la durée de cotisation nécessaire pénalisera les personnels de l'enseignement qui font partie des professions ayant commencé à cotiser tardivement en raison de la qualification exigée pour les concours de recrutement.

Le système de retraites par répartition n'est pas en danger, rien ne justifie une réforme aussi brutale. Dans la foulée de l'appel des organisations interprofessionnelles, nos organisations, représentant les personnels du secteur de l'éducation, appellent les personnels à une première journée de grève et de manifestations le 19 janvier, qui doit donner le départ d'une puissante mobilisation pour refuser le report de l'âge légal de départ en retraite et l'augmentation de la durée de cotisation.

Nos organisations appellent ainsi les personnels à se réunir dans les écoles, les établissements, les services, les secteurs... de manière à se mobiliser fortement par la grève dès le jeudi 19 janvier, à participer aux différentes initiatives organisées en intersyndicale et à discuter des suites à donner à la mobilisation.

Les organisations syndicales de l'éducation se réuniront après l'intersyndicale interprofessionnelle prévue le 19 janvier au soir pour en décliner les décisions dans nos champs professionnels, se donner les moyens de prolonger le mouvement de mobilisation interprofessionnelle et faire barrage au projet du gouvernement.